

# Le Ty Journal de Trégarantec



Village Fleuri  
\*\*\*

MAIRIE DE TRÉGARANTEC – 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec  
02.98.83.61.65. – mairie.tregarantec@wanadoo.fr

AOÛT 2020

## Les horaires de la Mairie - Eurioù an ti-kêr

La mairie est ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

### NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : ☎ 17 ou ☎

02.98.83.00.40

POMPIERS : ☎ 18 ou 112

MÉDECIN : ☎ 15 (Samu)

PHARMACIES : ☎ 32 37

Samedi, après 19 h, dimanche  
et tous les soirs de la semaine

AMBULANCES : faire le 15

Du lundi au samedi, de 20h à  
8h et dimanche/jours fériés.

### MARCHÉ

#### HEBDOMADAIRE

le samedi matin de 09h45 à  
13h.

Pour recevoir le Ty  
Journal par mail, pensez  
à vous inscrire à  
[tyjournal.tregarantec@gmail.com](mailto:tyjournal.tregarantec@gmail.com)  
En précisant vos noms et  
adresse

## LE MOT DU MAIRE



Voici le second numéro du *Ty Journal de Trégarantec*. Celui de juillet a été un vrai succès, ce qui nous permet de continuer ce travail avec enthousiasme: merci pour les mails et paroles d'encouragement qui nous confortent sur cette voie.

Mieux, on nous sollicite pour participer aux articles, que nous publions avec plaisir. Ce *Ty Journal* est, nous ne le dirons jamais assez, un lien pour tous les habitants de Trégarantec.

C'est pourquoi, dans ce numéro vous allez découvrir trois rubriques qui reviendront régulièrement. La première est un éclairage sur une institution communautaire. Ce mois-ci, il sera question du Centre Intercommunal d'Action Sociale. La seconde, nous présentera une association de Trégarantec Enfin, une troisième rubrique intitulée « rencontre avec... », où nous irons à la découverte d'habitants de la commune

Je vous disais dernièrement que la solidarité était l'âme de notre commune. Celle-ci a pris la forme d'un don afin de contribuer à la restauration de la porte de la chapelle Jésus. C'est un acte de civisme, de citoyenneté et d'altruisme envers toute notre communauté que je souhaitais vivement le saluer et le remercier sincèrement.

Une autre chose me tient à cœur : je veux féliciter chaleureusement les lauréats du concours de juillet. Nos amis les lutins Pierrick et Morwenna ont pu partir en vacances. Découvrez en dernière page des œuvres magnifiques, bravo à tous !

Ce conseil municipal nouvellement élu m'a désigné comme maire. Je serai là pour toutes et tous, attentif à vos problèmes, afin qu'ensemble nous fassions avancer la commune.

Jean-Louis Phelep

# LA VIE DE LA COMMUNE

Des travaux routiers auront lieu sur les routes de Kerderc'Hoale, Quillifiry, Prat'Co et Kermorin, rendant la circulation impossible :

- les 3 et 4 août : currage des fossés ;
- entre le 10 et le 14 août : goudronnage.

## DEMANDES DE TRAVAUX

- Demande de permis de construire au 4C Kergoal, pour la construction d'un carport d'une surface de 40 m<sup>2</sup>.
- Déclaration préalable à Toul An Dour, pour la construction d'un abri de jardin d'une surface de 19,2 m<sup>2</sup>.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal de TREGARANTEC, dûment convoqué, s'est réuni le 9 juillet 2020 à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Jean Louis PHELEP, maire.

Étaient présents : Jean Louis PHELEP, Yvon CLOAREC, Samuel HENRY, Romuald BOIVIN, Yann ALANOU, Magali CORRE, Charles-Henri DEBONNAIRE, Marion LE ROUX, Maryse LOAEC, Pierre MAUDIRE, Olivier SALIOU, Yann TOUDIC, Gabriel VEIGA-FERNANDES.

2 procurations : Maryline ROPARS à Marion LE ROUX et Xavier ROUDAUT à Jean Louis PHELEP

Secrétaire de séance : Marion LE ROUX

### **1) Approbation du Compte rendu du 4 juin 2019**

Dans les commissions : Personnel communal ajouter Magali CORRE ; Finances ajouter Pierre MAUDIRE ; Association Jeunesse Maryline ROPARS. **Approbation à l'unanimité.**

### **2) Délégation au Maire**

(Art : L 2122-22) : **l'article 3** est modifié : Ajouter la somme de 150 000 € ; à **l'article 4** : Ajouter la somme de 100 000€ ; à **l'article 16** : Ajouter « *De défendre les actions et demandes de défense devant toute juridiction* » ; à **l'article 17** : Ajouter la somme de 1 000 000 € . **Approuvé à l'unanimité**

### **3) Modification du Budget Primitif**

Après explication de Monsieur le Maire et l'avis favorable de la Trésorerie de LESNEVEN, la modification du Budget est **approuvée à l'unanimité**, à répartir 33 262 € en recettes et dépenses.

### **4) Atelier Communal**

Vu les malfaçons constatées sur l'atelier communal,

Vu les courriers restés sans réponses de la part de l'Entreprise CHAPALAIN SARL,

Monsieur le Maire a fait procéder à un constat d'huissier en accord avec le Maître d'œuvre (Ets BOUCHER-JOURDE) afin de faire appliquer la garantie décennale de ladite entreprise (qui est en liquidation) auprès de son assurance SMABTP RENNES. Le Conseil autorise le Maire à suivre cette affaire. **Décision approuvée à l'unanimité**

Monsieur le MAIRE signale au Conseil que la personne ayant commis le vol de matériel en juin 2018 a été appréhendée par la Gendarmerie de LESNEVEN que nous remercions pour son enquête décisive.

### **5) Salle polyvalente**

Romuald BOIVIN, Adjoint au Maire, est le référent pour les locations de la salle polyvalente ainsi que le prêt de matériel. Monsieur le Maire précise que la petite salle servant de Foyer aux personnes du 3ème âge connaît depuis 2 ans des inconvénients à savoir fuite d'eau. Le Conseil s'attaquera à ce problème tout en sachant qu'il sera à la charge de la Commune car il n'y a plus de garantie décennale.

D'autre part, les tarifs de location de salle et de prêt de matériel sont maintenus pour l'année 2020. Le règlement sera revu par la Commission. **Approuvé à l'unanimité**

### **6) Désignation des personnes pour la Commission des Impôts locaux**

Ces personnes seront désignées officiellement et rapportées à 6 titulaires + 6 suppléants puisque la population est inférieure à 2 000 habitants. **Approbation à l'unanimité**

### **7) Désignation de 4 délégués pour l'Ecole Intercommunale de PLOUDANIEL Jean MONNET**

Ont été désignés Monsieur le Maire – Maryse LOAEC- Pierre MAUDIRE - Yann TOUDIC

### **8) Embauche du Personnel Communal et Prolongation de contrat**

Les contrats de travail de :

- M. William POISSON est prolongé du 31/7/2020 au 1/09/2020 soit 4 jours par semaine – puisque la réglementation, vu son emploi d'autoentrepreneur, ne permet pas de cumuler deux professions : stagiaire territorial et autoentrepreneur, puis du 1/09/2020 au 31/12/2020 de 2 jours par semaine ;

- M. André CABON : Contrat du 1/07/2020 au 31/12/2020 de 3 jours par semaine. **Approbation à l'unanimité.**

### **9) SUBVENTIONS**

Le conseil décide d'augmenter la participation pour les enfants de TREGARANTEC à savoir 20 € au lieu de 15€ et ceci

pour une activité sportive et culturelle. Les subventions suivantes ont été attribuées. **Adoption à l'unanimité.**

#### **10) TY JOURNAL**

Samuel HENRY, Adjoint au maire, en charge de l'animation expose au Conseil l'idée de faire l'acquisition d'un site INTERNET afin de mieux faire connaître la commune de TREGARANTEC.

**A l'unanimité, le conseil approuve la proposition** faite par l'entreprise TI-KER NET pour la mise en œuvre du site communal pour un montant de 2 980 € la première année puis pour les années suivantes : 480 €

Les habitants pourront trouver diverses informations utiles.

#### **11) QUESTIONS DIVERSES**

- Modification du Procès-verbal constatant le transfert de l'actif du Budget de l'eau de TREGARANTEC à la CCPLCD. Au lieu de 23 610,36 € (PV du Conseil Municipal du 31/01/2020), la commune s'engage à verser à l'actif pour un montant de 12 436,31 €. **Approuvé à l'unanimité**

- Rapport sur l'eau : Analyse du 10 juin 2020
- Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
- Départ en retraite de Bernard PONDAVEN ; actuellement en retraite, il sera fêté courant septembre 2020.
- École Jean MONNET

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil d'école du 2/7/2020 qui a été approuvé par 14 voix pour et 4 contre. Ce compte rendu concerne la répartition des enfants par classe et les horaires de déjeuner à la cantine.

- Achat de matériel : Afin de satisfaire les demandes d'association ainsi que celles des locataires l'acquisition d'un micro-onde est acceptée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 20 h 28.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

Le conseil municipal de Trégarantec s'est réuni le vendredi 10 juillet à 18h00, dûment convoqué, en Mairie de Trégarantec pour l'élection des délégués et délégués suppléants de la commune aux élections sénatoriales.

**Étaient présents :** Jean-Louis Phelep, Yvon Cloarec, Romuald Boivin, Pierre Maudire, Yann Alanou, Maryline Ropars, Maryse Loaec, Yann Toudic, Charles-Henri Débonnaire, Magali Corre, Xavier Roudaut.

**Étaient absents :** Samuel Henry (Procuration donnée à Pierre Maudire), Marion Le Roux (procuration donnée à Jean-Louis Phelep), Gabriel Veiga-Fernandes, Olivier Saliou.

Jean-Louis Phelep, Maire, a ouvert la séance et Pierre Maudire a été désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

#### **Formation du Bureau :**

Les deux plus anciens : Yvon Cloarec et Charles-Henri Débonnaire ;

Les deux plus jeunes : Maryline Ropars et Xavier Roudaut.

Candidats déclarés pour délégués titulaires : Jean-Louis Phelep, Charles-Henri Débonnaire, Magali Corre

Candidats déclarés pour délégués suppléants : Yvon Cloarec, Maryse Loaec, Yann Alanou

#### **Délégués Titulaires :**

	Jean-Louis Phelep	13 voix	Élu
Ont obtenu	Charles-Henri Débonnaire	13 voix	Élu
	Magali Corre	13 voix	Élue

#### **Délégués Suppléants :**

	Yvon Cloarec	13 voix	Élu
Ont obtenu	Maryse Loaec	13 voix	Élue
	Yann Alanou	13 voix	Élu

Toutes les personnes ont accepté le mandat confié. La séance est close à 18h45.

## **LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

#### **INFORMATION épicerie et logements solidaires proposés par le CIAS**

Le CIAS est gestionnaire de l'épicerie solidaire et des logements temporaires sur le territoire de la CLCL.

L'épicerie solidaire s'adresse à toute personne habitant le territoire de la CLCL depuis plus de 3 mois et rencontrant des difficultés financières. La demande est à faire en mairie ou au CCAS, un dossier est à remplir et passera devant une commission pour accord ou non.

Les logements solidaires s'adressent à toute personne sans domicile ou risquant de l'être. La demande est à faire si on est accueilli dans un dispositif d'hébergement d'urgence (115), en situation de mal logement ou si l'on risque de perdre son logement.

**Pour tous renseignements complémentaires, les agents du service sont disponibles :**

**Delphine ABIVEN**, gestionnaire CIAS, [cias@clcl.bzh](mailto:cias@clcl.bzh)

**Stella DELIGNE**, assistante CIAS, référente contrat local de santé, [contratlocalsante@clcl.bzh](mailto:contratlocalsante@clcl.bzh)

Bureau CLCL 02.98.21.06.16 ou Épicerie 02.98.21.08.03 les mardis et vendredis

# HORAIRES ET LIEUX DE MESSE

**Samedi 1er août** à 18 h 30 LESNEVEN.  
**Dimanche 2 août** à 9 h 30 TREGARANTEC - 11 h 00  
LESNEVEN - 18 h 30 : LE FOLGOET.  
**Jeudi 6 août** à 18 h 30 SAINT-MEEN  
**Samedi 8 août** à 18 h 30 LESNEVEN.  
**Dimanche 9 août** à 9 h 30 PLOUDANIEL - 11 h 00  
LESNEVEN - 18 h 30 : LE FOLGOET.  
**Jeudi 13 août** à 18 h 30 : LOC-BREVALAIRE  
**Samedi 15 août** à 9 h 30 LE FOLGOET - 11 h 00  
LESNEVEN -  
**Dimanche 16 août** à 9 h 30 LANARVILY - 11 h 00  
LESNEVEN - 18 h 30 : LE FOLGOET.

**Jeudi 20 août** 18 h 30 Chapelle de Saint Eloi  
PLOUDANIEL:  
**Samedi 22 août** à 18 h 30 LESNEVEN.  
**Dimanche 23 août** à 9 h 30 : SAINT-MEEN - 11 h 00 :  
LE FOLGOET - 18 h 30 : LE FOLGOET.  
**Jeudi 27 août** Chapelle de Guicqueleau LE FOLGOET.  
**Samedi 29 août** à 18 h 30 : LESNEVEN.  
**Dimanche 30 août** à 9 h 30 : PLOUIDER - 11 h 00  
LE FOLGOET - 18 h 30 : LE FOLGOET.  
**Tous les mardis, mercredis et vendredis** à 18 h 30 :  
LE FOLGOET.

## LES INFORMATIONS LOCALES ET COMMUNAUTAIRES

### ANNONCES COMMUNAUTAIRES

#### • HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN

A partir du **lundi 6 juillet**, l'hôtel communautaire de Lesneven est de nouveau accessible au public suivant les horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi).

En raison de la crise sanitaire actuelle, pour protéger les agents et les usagers, le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à disposition du public. Pour la sécurité de tous, merci de respecter les gestes « barrière » et de maintenir une distance minimum de 1 m entre chaque personne.

Afin d'éviter ou d'écourter au maximum les contacts, il est demandé de continuer à privilégier les demandes en lignes ou les rendez-vous par mail ou par téléphone à chaque fois que cela est possible (service déchets, service eau/assainissement, urbanisme, enfance jeunesse, marchés publics...).

> L'accueil général de la CLCL est accessible au **02 98 21 11 77** – [contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh)

#### • SERVICE DÉCHETS

L'accueil du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) sera, durant la période estivale, **fermé au public tous les jeudis**. Il est accessible aux horaires d'ouverture suivants : **lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse [riom@clcl.bzh](mailto:riom@clcl.bzh) ou par téléphone au **02 98 21 87 88**.

#### -ACCÈS DÉCHÈTERIE LESNEVEN-

A compter du 06 juillet, les gardiens n'ouvriront plus la barrière aux usagers sans cartes d'accès. Si vous n'avez pas encore récupéré votre carte ou si celle-ci n'est plus active (vol ou perte), nous vous invitons à prendre contact avec le service déchets.

#### -EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI-

Depuis juillet 2020, le tri évolue et passe au niveau supérieur ! Pour accompagner ces changements, les habitants de la CLCL vont recevoir dans leur boîte aux lettres un courrier explicatif ainsi qu'un nouveau mémo tri illustrant ces nouvelles consignes. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les bacs et colonnes jaunes. Désormais, plus de doute à avoir ... TOUS les emballages et papiers se trient !



#### Ce qu'il faut retenir :

Si c'est un **emballage** > je le dépose dans le bac jaune ou la colonne jaune !

Pour qu'il soit correctement traité > je le jette **en vrac et bien séparés** les uns des autres !

Inutile de la laver > il suffit de **bien le vider** !

*Un doute ? Une question sur le tri sélectif : contactez notre ambassadrice du tri au 02 98 21 05 05 ou [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh) / De nombreuses informations sont également accessibles via le site internet [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) ou sur [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)*

#### • SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

L'accueil du service Eau/Assainissement sera, durant la période estivale, **fermé au public tous les jeudis**. Il est accessible aux horaires d'ouverture suivants : **lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse [contact-eauetass@clcl.bzh](mailto:contact-eauetass@clcl.bzh) et téléphone au **02 98 83 02 80** (pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est accessible 24h/24 à ce numéro).

privé, pensez à vidanger vos eaux usées et toilettes chimiques dans un dispositif adapté type aire de vidange. Ne les jetez jamais dans le fossé.

Sur la plage, pensez à ramasser derrière votre chien. Pour cela avant la ballade, on s'équipe d'un petit sac que l'on glisse dans sa poche.

> Grâce à ces petits réflexes vous aiderez à préserver la qualité de l'eau des rivières et la beauté des plages du littoral. Pensez-y !

#### • PREVENTION DES INONDATIONS

Jeudi 17 septembre / L'Arvorik – Lesneven / 19h30

#### CONFÉRENCE : LA MER A L'HEURE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est soumis aux risques de submersion marine et de recul du trait de côte. Dans le cadre de sa stratégie en faveur du climat (PCAET) et de la prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la CLCL laisse la parole à deux conférenciers de renom Jean JOUZEL (Climatologue), Nicolas VANIER (explorateur) pour partager leur expérience et sensibiliser les acteurs et habitants du territoire face aux effets du changement climatique et des conséquences de l'élévation du niveau de la mer.

**ENTREE GRATUITE SUR RESERVATION AUPRES DE LA CLCL : 02 98 21 11 77**

• MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

-CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)-

La CPAM sera de nouveau accessible au public à partir du **lundi 20 juillet**. Dans l'attente, merci de continuer à effectuer et suivre vos démarches en ligne en se connectant au compte « ameli ».

### **-CONCILLIATEUR DE JUSTICE-**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, les permanences du conciliateur de justice se tiendront au Centre Socioculturel Intercommunal (2 Rue des Déportés, 29260 Lesneven). Pour un rendez-vous, merci de contacter le 02.98.83.04.91.

### **• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES -HORAIRE DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT-**

Lesneven : Du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h.

Village de Meneham à Kerlouan : Tous les jours de 11h à 13h et de 14h30 à 18h30.

Guissény : Mardi, jeudi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h30.

Plouñour : Mardi, jeudi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h30.

Kerlouan : Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h.

### **-ACTU ÉVÉNEMENT/ANIMATION-**

Dans ce contexte inédit, Tourisme Côte des Légendes s'adapte et continue de promouvoir les animations qui seront maintenues pour cette saison qui s'annonce très différente des précédentes.

Des guides papiers seront réalisés selon le calendrier ci-dessous :

Animations recensées, délai de transmission des informations

Du 2 au 16 août 2020 : Le 19 juillet 2020

Du 16 au 31 août 2020 : Le 9 août 2020

Septembre à novembre 2020 (Journées du Patrimoine) : Le 9 août 2020

Décembre 2020 : Le 18 octobre 2020

Nous vous invitons donc à nous transmettre vos animations si ces dernières sont maintenues (si ce n'est déjà fait) en complétant le formulaire en ligne sur :

<https://www.cotedeslegendes.bzh/decouvrir/actualites/annoncer-un-evenement-31847>

Si un événement est annulé, nous vous invitons à nous communiquer l'information par retour de mail, en nous précisant s'il sera ou non reporté en 2021.

| Pour toute question, n'hésitez pas contacter le 02 29 61 13 60 ou [genevieve@cotedeslegendes.bzh](mailto:genevieve@cotedeslegendes.bzh)

### **- SITE DE MENEHAM –**

C'est les vacances à Meneham !

Au programme cette semaine :

- 21 juillet : mardi découverte avec visite guidée à 17h00.

- 22 juillet : mercredi zen ou à bloc avec au choix initiation à l'escalade à 13h30 et 15h30 ou yoga à 17h30.

- 23 juillet : jeudi animé avec "Meneham, toute une histoire" à partir de 14h30.

- 24 juillet : vendredi qui bouge avec du tir à l'arc à partir de 14h00.

- 26 juillet : dimanche gourmand avec vente de Pastes à partir de 10h30.

Plus d'informations : [www.meneham.bzh](http://www.meneham.bzh) ou 02 98 83 95 63. > Plus d'informations : [www.meneham.bzh](http://www.meneham.bzh) ou 02 98 83 95 63



Exposition « Léon, à table ! »

De juin à septembre, la nouvelle exposition temporaire de Meneham « Léon, à table ! » met à l'honneur les habitants de la Côte des Légendes et leur recette favorite, en mettant l'accent sur la richesse de nos produits locaux. De notre spécialité léonarde le *kig ha farz*, en passant par les classiques bretons et des créations originales, un joli tour d'horizon sucré et salé de la Côte des Légendes !

### **INFORMATIONS DU TERRITOIRE**

#### **• CINEMA EVEN – LESNEVEN**

C'est avec un grand plaisir que toute l'équipe du cinéma vous retrouve depuis le **mercredi 24 juin**, date d'ouverture des salles de cinéma.

Nous vous avons préparé une programmation qui devrait plaire au plus grand nombre, films historique, d'aventure, drame, comédie.

### **CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)**

#### **-ACCUEIL DE LOISIRS-**

**Les inscriptions pour les vacances et les camps d'été sont ouvertes.**

Au regard des conditions sanitaires, les inscriptions se feront uniquement par mail (à privilégier) : [csc.lesneven@wanadoo.fr](mailto:csc.lesneven@wanadoo.fr) ou par téléphone 02.98.83.04.91

Vous pouvez visualiser la programmation des camps et stage d'été sur notre site internet.

*Tous les documents utiles (fiche sanitaire, règlement ...) sont disponibles en téléchargement sur notre site également : <https://centresocioculturelintercommunalpaysdeslesneven.org/> Notre équipe se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.*

#### **-MAISON DE L'EMPLOI**

La Maison de l'Emploi est ouverte au public aux horaires suivants : 8h30-12h00/13h30-17h00 (16h30 le vendredi).

Afin de respecter les mesures de distanciation, nous acceptons 3 personnes en simultané au sein de la structure.

Il est conseillé de faire vos démarches en ligne en contactant nos services par mail ([maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr](mailto:maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr)) ou téléphone (02.98.21.13.14) chaque fois que cela est possible.

Le port du masque est obligatoire.

Un gel désinfectant est prévu à l'entrée de la Maison de l'Emploi ainsi que des masques.

#### **• ENFANCE-JEUNESSE**

##### **-INSCRIPTIONS FORMATIONS BAFA-**

Le stage se déroulera du 24 au 31 octobre. Compte tenu des directives et protocoles actuels liés au COVID 19, le nombre de places disponible pour cette session de formation n'est pas encore connu.

Pour confirmer le travail déjà engagé avec les élus de la commission "enfance jeunesse", sur les questions relatives à l'accueil pour tous, la CLCL a fait le choix de proposer en plus un stage d'approfondissement BAFA sur la thématique "Accueil des enfants en situation de handicap" du 26 au 31 octobre 2020. En collaboration avec Familles Rurales Bretagne. Cette session s'adresse aux jeunes ayant déjà réalisé à la fois leur formation générale et leur stage pratique.

> *Les jeunes intéressés par ces dispositifs, ou souhaitant davantage d'informations sur le métier d'animateur ou la formation BAFA sont invités à se rapprocher du Point Information Jeunesse (PIJ) - Place Le Flô à Lesneven – 06 45 85 85 50 – [pj@clcl.bzh](mailto:pj@clcl.bzh) – [www.facebook.com/pjclcl](https://www.facebook.com/pjclcl)*

#### **• TRANSPORT- OUVERTURE DES LIGNES ESTIVALES**

-

**Du 06 juillet au 31 août 2020 inclus**, les lignes 23 et 24 font l'objet d'ajustements afin de faciliter le déplacement des habitants de la communauté de communes vers les plages du territoire. L'objectif est de rendre accessible le littoral au plus grand nombre et notamment les personnes les moins autonomes avec les jeunes comme cible prioritaire.

Tarifs 2020 : 1,50€ = Roulez Jeunesse (-25 ans) / 2€ = Ticket unité / 15€ = Carnet 10 voyages

Un dépliant avec les horaires et les trajets est disponible sur le site [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) > rubrique mobilité ou sur <http://www.bihan.fr>, n'hésitez pas à le télécharger.

**MODALITÉS COVID :** Port du masque obligatoire – pas de retour monnaie (prévoir le compte juste)

#### **• EAUX DE BAINADE / BASSINS VERSANTS**

L'été arrive et pour profiter au mieux de notre beau littoral quelques gestes simples sont à adopter pour limiter la pollution des eaux de baignades : En camping-car, même sur un terrain

*Pour connaître les dernières actualités des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (déchets, eau/assainissement, urbanisme, économie...) rendez-vous sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh) ou [www.facebook.com/clcl.bzh](https://www.facebook.com/clcl.bzh)*

# LES NOUVELLES DE TREGARANTEC

## PETITES ANNONCES

(contact : [tyjournal.tregarantec@gmail.com](mailto:tyjournal.tregarantec@gmail.com))

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la responsabilité de la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.



**L' Atelier Graines d'Art à Trégarantec** : après les ateliers & stages créatifs de juin et juillet 2020, vous retrouvez à la rentrée pour une

**Porte ouverte le samedi 05 septembre 2020 de 10h à 12h et de 14h à 16h**

Des ateliers artistiques pour enfants & adultes vous sont proposés toute l'année, des stages & ateliers créatifs pendant les vacances scolaires et également des enseignements, accompagnements créatifs, cours en groupe (structures culturelles,...) ou individuel.

**\*\*Inscriptions ouvertes aux ateliers pour la rentrée 2020/2021, possibles dès maintenant\*\***

Places limitées à 4 personnes pour préserver l'espace de travail de chacun selon le protocole sanitaire en vigueur à l'atelier ( masque obligatoire). Chèque vacances & Pass Culture acceptés, possibilité carte cadeau également.

N'hésitez pas à me contactez pour toutes informations au **06.34.66.80.63** ou [annick.tilly29@gmail.com](mailto:annick.tilly29@gmail.com) - <https://grainesdart.weonea.com/> - <https://www.facebook.com/AnnickTilly29> - A bientôt

🌟🌟🌟🌟



« *Les Cousettes de Gwen* », toute jeune entreprise de création d'accessoires en tissu a vu le jour le 09/05/2020 à Trégarantec.

Gwen Toudic, secrétaire médicale de métier, créatrice et chef d'entreprise de couture, mariée, maman de 3 enfants et habitante de Trégarantec depuis 14 ans, souhaite élargir son horizon et se lance dans la confection de sacs, pochettes, trousse, masques, cotons démaquillants, essuie-tout réutilisable, et de bien d'autres accessoires.

**Pour la contacter :**

Page Facebook « les cousettes de Gwen »,

Messenger de Facebook : Gwen Toudic,

Par mail : [lescousettesdegwen@gmail.com](mailto:lescousettesdegwen@gmail.com)

Par tél : 06 73 55 88 10

Ou son domicile : 1 résidence des Chênes TREGARANTEC

## À LA DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS

Créée en 2018, l'association *Burkin'Hand* est basée à Trégarantec, et a pour objectif de récolter, acheminer et distribuer du matériel sportif aux jeunes de Bobo Dioulasso au Burkina- Fasso. L'objectif est de faciliter l'accès à la pratique du handball à tous.

Aujourd'hui *Burkin'Hand* récolte toujours des chaussures et tenue de sport, mais pour l'instant, aucun envoi des colis n'est possible en raison des mesures d'hygiène liées à la Covid-19.

Mais cela ne change rien pour les jeunes sportifs de Bobo Dioulasso qui ont toujours besoin de matériel pour pratiquer le hand dans les meilleures conditions.

L'association réfléchit actuellement à la création d'un évènement sportif et culturel afin de récolter des fonds et ainsi pouvoir financer le transport du matériel.



N'hésitez surtout pas à contacter Arnaud Marrec, le président de l'association, pour une aide financière ou pour devenir bénévole, ou pourquoi pas adhérent : **Arnaud Marrec – 07 83 86 68 31**

## RENCONTRE AVEC ...



Nous avons décidé d'aller à la rencontre de ces habitants qui font Trégarantec. Aujourd'hui, focus sur Gabriel Veiga-Fernandes, le plus jeune élu de l'histoire de notre commune. Découvrons-le en quatre questions.

**Le Ty Journal** : *bonjour Gabriel. Tu es entré au conseil municipal le 15 mars dernier. Tous tes concitoyens ne te connaissent pas encore, peux-tu te présenter en quelques mots ?*

**Gabriel Veiga-Fernandes** : alors tout d'abord, bonjour je m'appelle Gabriel, j'ai 20 ans, je suis étudiant en 3ème année de LEA (Langues Etrangères Appliquées) Anglais - Chinois à Brest. Je suis très motivé à l'idée de participer au conseil municipal dans cette petite commune de Trégarantec.

**LTJ** : *tu nous as dit faire des études en langue étrangère appliquée. Quel métier comptes tu faire ?*

**GVF** : je souhaiterais poursuivre mes études dans le commerce international, puis basculer pourquoi pas dans des métiers tels que responsable Marketing ou représentant d'une marque à l'étranger.

**LTJ** : *pourquoi avoir décidé de prendre part à la vie de la commune en devenant conseiller, penses-tu que ton âge soit un atout ou un inconvénient pour cette fonction ?*

**GVF** : pour commencer, c'est une expérience qui m'est totalement inconnue pour dire vrai je n'avais vraiment aucune idée dans quoi je me lançais, mais mon principal but était avec l'aide de tous les membres du conseil d'animer et de "redonner vie" à Trégarantec.

L'âge ? Ça peut être un peu des deux je dirais, beaucoup de gens peuvent me qualifier comme "trop jeune" ou pas assez "compétent" pour faire partie du conseil, donc au final cela peut être un inconvénient au vu des critiques que je peux recevoir. Mais pour moi c'est un réel atout, tout d'abord cela pourra me faire gagner en maturité ou encore en expérience dans certains domaines. (comprendre le fonctionnement d'un budget dans la mairie etc...), ensuite je pense que l'avis d'une personne de 20 ans peut être intéressant pour tout le monde.

**LTJ** : *quelle est ta vision pour le futur de Trégarantec ?*

**GVF** : j'aimerais qu'on redonne de la vie et de l'animation à Trégarantec qui a beaucoup de potentiel et qui attend simplement d'être animé. Mais tout cela sera possible seulement si tout le monde nous aide à le faire.

*Gabriel, nous te remercions pour le temps que tu nous a consacré, et nous te souhaitons un très bel été avant ta reprise à la fac en octobre.*

## CARNET DU JARDINIER

Par Bernard Pondaven

### LE FLEURISSEMENT

Le fleurissement se prépare six mois avant les plantations, par le choix des annuelles pour les massifs et pour les jardinières, par une association de plantes.



Le fleurissement d'été s'est effectué fin mai, l'accent est mis sur les plantes annuelles telles que le bégonia tubereux, les gauras, les impatiens, les dahlias, les



anthesis, les cosmos, les bidens tabac et bien d'autres encore.

Les plantes vivaces permettent une pérennisation de la structure du massif comme l'agapanthe, le penstemon, les cannas ainsi que les rosiers.

Pour l'entretien des massifs, on utilise un paillage à base de coques de cacao qui limite la pousse des adventices, et c'est de plus un fertilisant progressif.

## PAGES D'HISTOIRES

Par Jacques Miorcec de Kerdanet

### LE CLOCHER DE TRÉGARANTEC

Un trésor est lové dans notre clocher, l'histoire nous l'explique : l'église ancienne qui a brûlé vers 1890 était dépourvue de campanile. Ainsi, sous Louis XIV, en 1680, on voulut un clocher, à l'instar de chez nos voisins.



Mais l'emplacement choisi était occupé par le tombeau des seigneurs de Quillimadec. La Dame des lieux en accepta le déplacement.

Ainsi, en 1684, débutèrent les travaux du clocher, et la Dame

de Quillimadec, en remerciement de son acceptation de modification de la sépulture familiale, fut proclamée marraine de la grande cloche.



Or, malgré la Révolution Française et les fonderies de bronze, cette grande cloche est toujours là, dans son environnement d'origine, un fait particulièrement rare que nous pouvons considérer comme notre trésor historique.

## JEUX / CONCOURS

Ça y est, Pierrick et Morwenna, sont enfin partis en vacances pour retrouver toutes les jolies choses découvertes grâce à vos dessins, peintures et collages. Toutes les créations sont magnifiques et différentes les unes des autres. Bravo !

Mais nos deux lutins veulent faire partager leurs vacances et les vôtres, à leurs cousins des Monts d'Arrée.

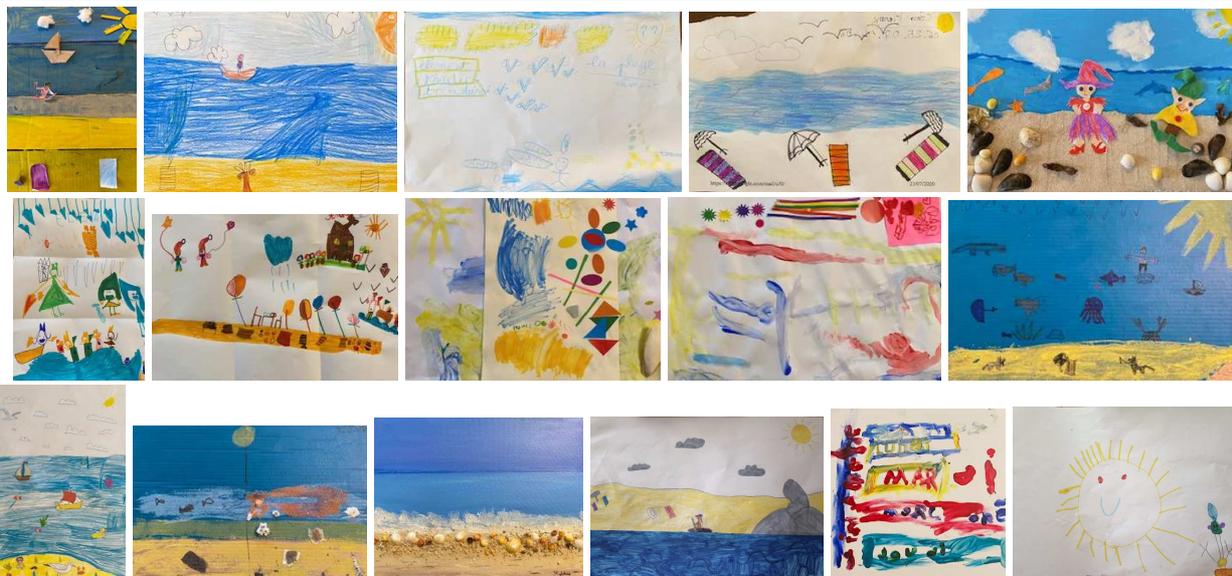
**Ils vous proposent de faire un dessin, des collages, une construction, ou de prendre une photo afin de nous montrer le meilleur moment ou le meilleur endroit que vous avez connus durant vos vacances. Nos amis l'utiliseront comme carte postale.**



Il faudra déposer vos travaux par mail ([tyjournal.tregarantec@gmail.com](mailto:tyjournal.tregarantec@gmail.com)) ou à la mairie, à l'attention du Ty Journal **avant le 21 août, en précisant bien vos noms, adresse et numéro de téléphone.**

Le nom du ou des gagnants ainsi que les photos des œuvres seront publiés dans le prochain numéro et les prix seront remis début septembre.

## RÉSULTATS DU CONCOURS DU MOIS DE JUILLET



Félicitations à Maxime, Valentin, Clément, Clara, Emy, Elena, Anna, Thomas, Manon, Marcolino, Kylian, Cynthia, Mathieu, Melyna, Margot et Mathys pour leurs superbes compositions qui ont permis à Pierrick et Morwenna de partir voir la mer.

## LE TY JOURNAL

**Directeur de publication :** M. le Maire  
**Comité de rédaction :** Samuel Henry, Maryse Loac et Pierre Maudire  
**Contact :** [tyjournal.tregarantec@gmail.com](mailto:tyjournal.tregarantec@gmail.com)

**MAIRIE DE TRÉGARANTEC**  
**LE TY JOURNAL,**  
**6 rue Menez Bargall,**  
**29260 Trégarantec**

**Crédit photos :** Pierre Maudire, Arnaud Marrec, Archives départementales du Finistère, 2Fi 288/3, juillet 2020

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas se serrer la main



Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable



10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)